



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures annoncées par le Président de la République

Question au Gouvernement n° 4225

Texte de la question

MESURES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher.

M. Bertrand Pancher. Monsieur le Premier ministre, la semaine dernière, répondant à votre courrier, je vous avais indiqué que la réussite de notre politique de lutte contre le covid reposait sur trois exigences : l'anticipation, la concertation, la transparence. Au vu des éléments scientifiques, il est crucial d'accélérer la vaccination des Français. Compte tenu de l'urgence, l'imposer à certains publics peut-être une solution, mais elle doit s'accompagner de pédagogie. Le Président de la République a fait un autre choix : celui de décider seul, une fois encore.

M. Bruno Questel. C'est faux !

M. Bertrand Pancher. De plus, il a choisi de mêler dans son intervention la problématique sanitaire et sa précampagne électorale. (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) C'est, je le crois, une faute, car dans la crise, il vous revenait de rassembler et non de diviser. Vous n'avez pas su ni mobiliser, ni inciter ; vous avez créé de la défiance et désormais vous devez agir par la contrainte.

M. Bruno Questel. Pitoyable !

M. Bertrand Pancher. Notre préoccupation concerne désormais les conditions de mise en œuvre de ces annonces. Les soignants et tous ceux qui sont en contact avec les personnes fragiles qui ne seront pas vaccinés au 15 septembre seront-ils mis à pied, en congé sans solde ? Souvenons-nous de leur engagement sans faille depuis mars 2020. Comment nous assurer du bon fonctionnement des hôpitaux et des EHPAD alors que nous manquons déjà de personnel ?

Depuis hier, des entrepreneurs et des salariés me disent leurs craintes et leurs questionnements : comment les restaurateurs vont-ils faire ? Les centres commerciaux, les lieux de culture et de tourisme ? Les employeurs auront-ils accès aux données de vaccination de leurs salariés ? Devront-ils leur interdire de venir au travail sans pass sanitaire ? Avez-vous pensé aux désordres que cela pourrait causer dans ces entreprises ? Nous apprenons que des ministres recevront cet après-midi les représentants des secteurs concernés : pourquoi ne pas les avoir associés à ces décisions ?

M. Éric Alauzet. C'est facile, ça !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le président Bertrand Pancher, pardonnez-moi de vous le dire, mais la formulation de votre question m'étonne un peu...

M. Julien Aubert. Ah ?

M. Jean Castex, Premier ministre . Oui, elle m'étonne, et à double titre. Sur le fond, d'abord : la France, l'Europe, le monde sont malheureusement confrontés à une résurgence de la crise sanitaire du fait du variant Delta, que nous constatons toutes et tous et qu'il est précisément de notre devoir d'anticiper. La vitesse de propagation de ce variant est fulgurante dans un certain nombre de départements, et nous voyons ce qui se passe dans d'autres pays, certains très proches. Comme toujours, il était donc de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir. Vous nous demandez pourquoi nous agissons : nous agissons parce que la situation le commande.

M. Éric Coquerel. Ça fait tout de même un bout de temps !

M. Jean Castex, Premier ministre . Vous m'interrogez ensuite – second motif de mon étonnement – sur la méthode, accusant le Président de la République qui a pris ses responsabilités – c'est bien le moins – d'agir seul. Je voudrais dire devant cette assemblée qu'au contraire, le Gouvernement a conduit dans la période récente des concertations extrêmement approfondies,...

M. Jean-René Cazeneuve. Eh oui !

M. Jean Castex, Premier ministrey compris avec votre groupe – je vous remercie, au reste, de la réponse écrite que vous avez bien voulu nous adresser –, avec les partenaires sociaux, les associations d'élus, les secteurs professionnels.

M. Alexis Corbière. On ne vous parle pas de consultation !

M. Jean Castex, Premier ministre . Bien sûr, tout le monde n'a pas été d'accord, et c'est heureux en démocratie. Quoi qu'il en soit, s'agissant du pass sanitaire, sujet de votre question sur lequel nous reviendrons, je constate, à l'inverse de ce que vous prétendez, que les retours qui me sont faits et, au-delà, l'état de l'opinion publique par rapport à cet impératif de vaccination...

M. Julien Aubert. Dites plutôt les sondages !

M. Jean Castex, Premier ministrerappelé par le Président de la République, montrent plutôt une adhésion et un consensus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme Anne Brugnera. Bien sûr !

M. Jean Castex, Premier ministre . Il en va de même pour la vaccination obligatoire des soignants et assimilés, décision que nous ne regrettons pas. Certains nous reprochent de ne pas l'avoir prise assez tôt, d'autres nous disent qu'il ne fallait pas la prendre. Il faut à mon sens que les choses mûrissent et évoluent. Nous avons très longtemps privilégié l'incitation – et nous continuons de le faire – parce que nous avons toujours cru dans le sens des responsabilités de nos concitoyens. Nous allons d'ailleurs accorder un délai, ce qu'a rappelé le Président de la République lors de son intervention hier soir. Cependant, nous devons, à un moment donné, prendre nos responsabilités pour que nous retrouvions tous non pas des contraintes supplémentaires mais, au contraire, de la sécurité et de la liberté ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4225

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)